

DEMANDE D’AFFECTATION DE VOLONTAIRE

A retourner à :

UBIFRANCE – Service commercial V.I.E
77 boulevard Saint-Jacques
75998 PARIS Cedex 14
Tél. : 0810.659.659
Fax : 01.40.73.31.22 – E-mail : infoVIE@ubifrance.fr

*Avant de remplir ce document, consultez les informations figurant en dernière page
Merci de remplir ce document en lettres majuscules*

PAYS D’AFFECTATION :

Raison sociale (*) :

Tél :

Adresse :

Fax :

.....

.....

N° SIRET :

Responsable du dossier :

E-mail (obligatoire) :

Fonction :

(*) Eléments correspondant à la demande d’agrément

A**OBJECTIF DE LA DEMANDE DE V.I.E EN TERME DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DE L'ENTREPRISE**

.....

.....

.....

.....

.....

B**MISSION DU VOLONTAIRE**

1) **DUREE** (en mois / entre 6 et 24) : mois (renouvelable une fois, dans la limite de 24 mois)

2) **MOIS DE DEMARRAGE DU CONTRAT** : (minimum 2 mois après le dépôt de la demande, les contrats démarrant toujours en début de mois)

Date de départ dans le pays d'affectation :

Affectation exceptionnelle sur place (présentation obligatoire d'un justificatif attestant de la présence du candidat dans le pays depuis plus de 2 mois)

3) **OBJET DE LA MISSION** (l'objet de la mission confiée au volontaire sera repris dans le contrat) :

.....

.....

.....

.....

4) **FONCTION DU VOLONTAIRE** :

5) **EN CAS DE VOLONTARIAT REGIONAL**, indiquer les autres pays concernés par la mission (7 au maximum, en plus du pays principal d'affectation)

	Pays	Objet de la mission
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		

C**STRUCTURE D'ACCUEIL DU V.I.E**

1) **Raison sociale** :

2) **Adresse** :

Ville : Tél. :
 Pays : Fax :
 Aéroport d'arrivée :

3) **Domaine d'activités** :

4) **Nombre de salariés** : originaire(s) du pays dont francophone(s)
 Français dont cadre(s)

5) **Nature du lien existant entre cette structure et l'entreprise française (juridique ou autre) :**

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> filiale | <input type="checkbox"/> succursale | <input type="checkbox"/> bureau de représentation |
| <input type="checkbox"/> établissement industriel | <input type="checkbox"/> distributeur/agent | <input type="checkbox"/> tutorat/portage |
| <input type="checkbox"/> importateur | <input type="checkbox"/> client | <input type="checkbox"/> autre |

6) - RESPONSABLE du V.I.E au sein de la structure d'accueil :

Nom : Prénom :
Fonction : Téléphone :
Fax : E-mail :

RESPONSABLE du V.I.E pendant ses séjours en France :

Nom : Fonction :
Téléphone : E-mail :

D

VOLONTAIRE

(joindre un CV en français)

1) NOM : NOM DE JEUNE FILLE :
Prénom(s) : Date et lieu de naissance :
2) Nationalité(s) : / /
3) N° de Sécurité Sociale :
4) N° d'identifiant Défense :
5) N° d'immatriculation CIVI : Date d'inscription au CIVI :
6) Adresse permanente (à laquelle la lettre d'engagement sera adressée) :
.....
.....
Tél. : E-mail :

7) Situation familiale :

célibataire marié(e) concubinage PACS

8) Nombre de Personnes à charge du volontaire (ayants-droit) :

Adultes : Enfants :

E

ELÉMENTS FINANCIERS

A renseigner obligatoirement (les éléments 1, 2, 3 seront repris dans le contrat)

1) VOYAGE

♦ mise en place des billets entreprise UBIFRANCE
♦ mode de transport avion train
 voiture

2) BAGAGES

150 kg (aller et retour) entreprise forfait (versé par UBIFRANCE)

3) LOGEMENT

pris en charge par l'entreprise oui (intégralement) non

4) ADRESSE DE FACTURATION OBLIGATOIREMENT EN FRANCE

(Raison Sociale identique à celle de l'entreprise déposant la demande d'affectation)

.....
.....
.....

Interlocuteur financier :

NOM : Prénom :
Téléphone : Fax : E-mail :

Nom et fonction du signataire

Signature, cachet et date

COMMENTAIRES SUR LES RUBRIQUES

Si votre entreprise est déjà agréée, saisissez directement votre demande d'affectation sur l'extranet V.I.E : vous gagnez du temps ! Demandez votre login et mot de passe à infoVIE@ubifrance.fr

- A** Ce paragraphe doit permettre à l'entreprise de développer l'argumentaire indispensable à l'appréciation de son projet d'affectation d'un V.I.E à l'étranger.
- B1** La durée maximale de 24 mois peut être réduite, suivant la législation du pays d'affectation en matière d'autorisations de séjour et de travail
- B3** Ce point est particulièrement important ; il vise à définir de façon **concise** la mission confiée au V.I.E, qui sera reprise dans le contrat conclu entre UBIFRANCE et votre entreprise, ainsi que dans la lettre d'engagement du V.I.E.
- B5** La formule du Volontariat International en Entreprise permet de demander l'affectation d'un «V.I.E régional» (7 pays au maximum, en plus du pays d'affectation). Le V.I.E pourra circuler dans l'ensemble de ces pays sans limitation de durée pour les missions professionnelles. La France n'est jamais comprise dans ces pays.
- C** La demande d'affectation de V.I.E ne peut être instruite que **lorsque la structure d'accueil est identifiée**. N'hésitez pas à contacter UBIFRANCE si vous n'en possédez pas afin d'étudier des solutions d'hébergement professionnel de votre V.I.E.
- D** Si vous n'avez pas encore identifié de candidat, UBIFRANCE vous propose de vous accompagner dans votre recherche (dépôt d'offre sur www.civiweb.com, recherche de CV...). Vous pouvez également consulter les candidatures V.I.E sur www.ubifrance.fr
- Votre dossier sera présenté en Commission d'affectation (CAVI) **lorsque le candidat sera identifié**.
- D4** **Numéro d'Identifiant Défense :**
- Pour les Français nés après le 01/01/1980 et les Françaises nées après le 01/01/1983, le numéro apparaît sur le certificat de participation à l'appel de préparation à la défense (APD).
 - Pour les Français nés avant le 01/01/1980, ce numéro est mentionné sur la carte de Service National. Un duplicata peut être demandé auprès du Bureau de Service National (BSN) ou du Centre de Service National (CSN) de rattachement.
 - Pour les Françaises nées avant le 01/01/1983, pour les Français(es) résidant de façon permanente à l'étranger et les ressortissant(e)s de l'Espace Economique Européen, un numéro d'immatriculation sera demandé par UBIFRANCE lors de l'enregistrement de la demande d'affectation.
- D5** Tout candidat à un volontariat doit préalablement se faire enregistrer au Centre d'information sur le Volontariat International (CIVI – 77 Boulevard Saint-Jacques -75014 PARIS - www.civiweb.com).
- D8** La couverture sociale et complémentaire d'un ayant droit est mutualisée avec celle du V.I.E et incluse dans les frais de gestion et de protection sociale imputés à la mission.
- E1-2** UBIFRANCE peut mettre en place, via son agence de voyages, le titre de transport aller. Le forfait bagage est versé par UBIFRANCE si vous ne déclarez pas le prendre en charge. Ces coûts seront refacturés à votre entreprise.
- E3** Dans le cas où votre entreprise prend en charge intégralement et directement le loyer du V.I.E, vous cochez la rubrique « logement ». En application du Code du Service National et de l'article 44 du décret n° 2000 – 1159 du 30/11/2000 tel que modifié par le décret 2004 – 126 du 04/02/2004, l'Indemnité Supplémentaire d'Affectation versée mensuellement au V.I.E fera l'objet d'un abattement de 20 %. Dans certains pays, la prise en charge du loyer par l'entreprise est obligatoire.